

Ecole maternelle René Cassin
Allée des Cottages
38610 Gières
Tél : 04-76-89-45-88
Directrice : Mme RUFFLET

Bienvenue à l'école maternelle René Cassin!

Votre enfant rentrera en septembre 2020 à l'école maternelle René Cassin de Gières. Voici quelques renseignements pratiques qui vous permettront, nous l'espérons, de préparer au mieux cette première rentrée avec votre enfant.

Contrairement aux années précédentes, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la visite de l'école pour les nouveaux élèves. Nous ne savons pas encore dans quelles conditions se déroulera cette rentrée. Des informations vous seront communiquées via le panneau d'affichage de l'école côté bibliothèque municipale à la fin du mois d'Août. Si nous le pouvons, nous organiserons la rentrée échelonnée comme nous le faisons chaque année.

Rentrée échelonnée : Il s'agit d'une rentrée par demi-groupe afin de permettre aux petits de s'approprier les locaux et de faire connaissance avec les adultes de l'école. Ainsi, nous pouvons leur consacrer plus de temps individuellement. Le premier groupe d'enfants rentrera donc le jour de la rentrée et ne viendra pas à l'école le deuxième jour. Le deuxième groupe d'enfants rentrera le jeudi. Le troisième jour, tous les enfants viendront à l'école normalement.

Les listes des classes et les groupes d'enfants pour la rentrée échelonnée seront affichés sur le panneau d'affichage de l'école. Merci de prévoir un mode de garde pour votre enfant pour le jour où il ne viendra pas à l'école.

Dates de rentrée : mardi 1er septembre (1er demi-groupe) ou jeudi 3 septembre (2ème demi-groupe).

Horaires de l'école : lundi-mardi-jeudi et vendredi matin : Accueil de 8h20 à 8h30
Sortie à 11h30
lundi-mardi-jeudi et vendredi après-midi : Accueil de 13h20 à 13h30
Sortie à 16h30

Lors des 3 premières semaines d'école, le temps d'accueil sera un peu plus long pour permettre aux petits de s'habituer. Ensuite, nous respecterons strictement la fermeture du portail à 8h30.

Il est possible que nous soyons amenés à échelonner ces horaires entre 8h20 et 8h40 et entre 16h20 et 16h40 pour éviter le brassage des classes, comme nous l'avons fait en cette fin d'année scolaire 2019-2020. Les informations précises sur les horaires réels vous seront communiquées via le panneau d'affichage fin Août.

Enfant malade : Aucun médicament même homéopathique ne peut être donné à l'école. Les enfants souffrant de maladies chroniques (asthme, épilepsie, allergies...) peuvent bénéficier de dérogations dans le cadre d'un P.A.I. à mettre en place dès la rentrée avec le médecin scolaire (voir avec la maîtresse de la classe).

Lorsque les enfants sont malades, l'école ne peut les accueillir dans des conditions acceptables pour tous. Afin de faire face à cette situation, pensez à prévoir un mode de garde d'urgence (famille, amis ou nourrice).

Renseignements pratiques : Merci de prévoir (pas forcément pour le jour de la rentrée, mais pour les premiers jours) :

- Une paire de chaussons qui tient bien aux pieds pour la gym (pas trop larges).
- Un petit sac en tissu marqué au nom de votre enfant avec un change complet marqué au nom de votre enfant (slip, chaussettes, pantalon et t-shirt)
- Une boîte de mouchoirs
- Un goûter individuel pour la récréation du matin (si vous le souhaitez) jusqu'à la reprise du goûter collectif.
- Une fiche de renseignements vous sera distribuée la semaine de la rentrée. Pensez à la ramener remplie dès que possible.
- Une attestation d'assurance scolaire garantissant la responsabilité civile et l'individuelle accident de votre enfant.

A l'école, votre enfant jouera dehors, fera de la peinture, de la gymnastique,... Merci de ne pas prévoir de vêtements trop fragiles. Privilégiez les vêtements confortables. Il est important que vous commenciez dès cet été à rendre votre enfant autonome en lui apprenant à enfiler des chaussures ou des chaussons, une veste, à prendre soin de ses affaires, à les ranger sur un porte manteau ou dans son sac. Pour l'école, prévoyez des chaussures faciles à enfiler (les chaussures montantes ne sont pas conseillées) et à scratchs.

Pour faciliter la séparation le jour de la rentrée et les suivants, après avoir pris le temps d'installer votre enfant à un jeu qui lui plaît et passé un peu de temps avec lui, dites-lui au-revoir en lui expliquant comment va se passer sa journée, si il mange à la cantine, etc. Expliquez-lui que vous allez revenir le chercher et à quelle heure. Puis, une fois les « au-revoir » passés, ne faites pas durer le moment de départ si votre enfant pleure. Cela rend souvent la séparation plus douloureuse pour votre enfant qui ne sait pas si finalement vous allez pouvoir rester. Nous prendrons soin de le consoler. Les pleurs ne durent jamais très longtemps une fois que les enfants commencent les activités.

Cantine, accueil du matin et du soir : La Mairie de Gières propose un service d'accueil extra-scolaire le matin et le soir et une restauration scolaire. Vous pouvez vous adresser en Mairie pour plus de renseignements. Toutefois, en début d'année, nous vous conseillons de ne pas prévoir de journée trop chargée pour votre enfant car le rythme scolaire est très fatigant pour les petits.

Une réunion d'information sera organisée dans les semaines qui suivent la rentrée. Elle vous permettra de rencontrer l'enseignant de votre enfant qui vous expliquera le fonctionnement de sa classe.

Si vous avez des questions en cours d'année, n'hésitez pas à vous adresser directement à la maîtresse de la classe de votre enfant ou à prendre rendez-vous avec elle.

Vous trouverez ci-joint un petit courrier de présentation de l'école spécialement conçu pour votre enfant. Prenez le temps de le lire avec lui cet été, et notamment quelques jours avant la rentrée

Bonne rentrée à tous, l'équipe pédagogique de l'école maternelle René Cassin de Gières.

